

Baromètre de l'Attractivité
de la France

Nouveau monde, nouvelles armes

Mai 2022

Éditorial

Nouveau monde, nouvelles armes



Éric Fourel

Président d'EY en France



Marc Lhermitte

Associé, EY Consulting,

Responsable du Programme Attractivité, EMEA

La nature a horreur du vide. Il semble que ce principe posé par Aristote ne s'applique pas seulement au vivant, mais également à la sphère marchande et industrielle. Mécaniquement, presque froidement, le monde économique a repris sa marche en avant après que la pandémie de la Covid-19 lui a infligé les pires dégâts depuis la Seconde Guerre mondiale. Malgré les drames humains et sociaux que cette crise a provoqués, malgré les dérèglements profonds subis par les modèles productifs et les marchés du travail, les États, les entreprises et les citoyens ont su s'adapter et repartir de l'avant.

Comme avant ?

Les statistiques sont formelles. En 2021, le nombre d'investissements internationaux a augmenté en Europe. En France, l'activité est repartie de plus belle en 2021, soutenue par les mesures gouvernementales de soutien et stimulée par les 20 000 investisseurs étrangers déjà présents dans tous nos territoires qui, faut-il le rappeler, emploient 2,3 millions de personnes, représentent plus de 20 % du chiffre d'affaires de l'économie, plus de 14 % de l'investissement des entreprises et près du tiers des exportations.

Des investisseurs qui ont pour la troisième année de suite placé la France au sommet du classement européen, assez loin devant ses rivaux historiques que sont le Royaume-Uni et l'Allemagne.

La France doit affronter deux crises de nature différente, mais dont les conséquences sont similaires.

D'une part, la crise sanitaire a mis en lumière certaines faiblesses de l'économie européenne et de l'Hexagone. Comment continuer à produire, à s'équiper, à se soigner lorsque les chaînes d'approvisionnement sont partiellement ou totalement rompues ? Des réponses ont dû être apportées en urgence à cette question jusqu'ici théorique. Des réponses encore plus fortes que celles qui avaient été déjà apportées ces dernières années pour contrer les tentations protectionnistes de certains pays et affronter les rivalités entre les grands blocs. Les pays européens, et avec eux la France, ont dû revoir leurs plans, réagir pour permettre à leurs économies et à leurs forces vives de passer cette épreuve. Force est de constater que les plans de relance ont produit leurs effets.

D'autre part, aux ruptures technologiques, environnementales, sociétales sont venues s'ajouter des tensions géopolitiques inédites depuis la guerre froide avec l'attaque russe contre l'Ukraine. Désormais, répondre à de simples enjeux de compétitivité n'est plus suffisant. Le développement durable et la souveraineté, notamment technologique et énergétique, sont des priorités toutes aussi importantes pour la France et ses partenaires européens face aux grands blocs américain et chinois.

Remettre l'ouvrage sur le métier est donc impératif.

Pour garder son pouvoir d'attraction, rester compétitive et ne pas se laisser dicter son futur par d'autres, pour être plus forte et savoir rendre l'Europe plus forte, elle doit donc poursuivre ses efforts. Rendre sa fiscalité toujours plus incitative, moderniser son industrie, stimuler l'innovation et la R&D, valoriser le *Made in France* et favoriser la montée en gamme des compétences font partie des chantiers incontournables, comme l'indiquent les investisseurs que nous avons interrogés.

Des investisseurs qui ont confiance, qui sont attachés à cette France qui bouge, malgré ses excès, qui est indispensable pour leur chiffre d'affaires bien entendu, mais aussi pour l'Europe et pour le monde, pour tout ce qu'elle apporte à la science, aux arts, à la pensée.

Toutes ces problématiques, tous ces enjeux – et quelques recommandations – figurent dans cette 22^e édition du baromètre de l'attractivité de la France.

Sommaire

9

23

35

52

Synthèse

1 La France, pays le plus attractif en Europe en 2021

En 2021, les investisseurs étrangers ont fait leur retour en Europe : 5 877 implantations et extensions ont été annoncées dans 44 pays (+5 % vs. 2020), mais l'Europe ne retrouve pas encore le niveau d'avant la crise sanitaire (-12 % par rapport au niveau record de 2017).

La France conserve la 1^{re} place du classement européen avec 1 222 implantations ou extensions annoncées en 2021 et progresse fortement (+24 % vs. 2020). Le rebond post-crise est important car la crise sanitaire avait touché la France plus fortement que la moyenne européenne.

Au Royaume-Uni, le nombre de projets a augmenté d'un modeste 2 % : l'attractivité britannique souffre du Brexit, en raison des inquiétudes persistantes concernant les restrictions commerciales et la pénurie de main d'œuvre, mais le pays conserve de la vigueur dans la technologie, les sièges sociaux et l'industrie financière.

L'Allemagne voit son nombre de projets annoncés diminuer de 10 % en 2021 : les entreprises y apprécient une économie robuste et exportatrice, mais aussi marquée par le plein emploi et la difficulté pour les investisseurs étrangers de pénétrer les chaînes industrielles dans l'automobile, la chimie ou la pharmacie.

Les pays d'Europe du Sud tirent profit du mouvement de relocalisation, de régionalisation des *supply chains* et de réduction des coûts, comme l'illustrent les très bons résultats de l'Espagne, du Portugal, de la Turquie, mais aussi de l'Italie qui bénéficie sans doute d'un effet Draghi.

Dans le reste de l'Europe, des pays traditionnellement attractifs (Pays-Bas, Irlande notamment), marquent le pas car l'industrie et la R&D n'y sont pas des vecteurs d'investissements directs étrangers (IDE) aussi importants, tandis que la Pologne et d'autres destinations est-européennes sont affectées par un contexte politique ou social défavorable.

2 Malgré la guerre en Ukraine, les perspectives 2022-2025 sont encourageantes

Selon l'enquête menée en février et mars 2022 auprès de 203 dirigeants, la volonté d'investir en France est forte : 56 % d'entre eux ont l'intention d'établir ou d'étendre leurs opérations en France, une augmentation significative par rapport aux 44 % de 2021 et 16 % de 2020.

Après la pandémie, la guerre en Ukraine constitue un nouveau choc menaçant la reprise des investissements étrangers en Europe : 79 % des entreprises interrogées avant le 1^{er} mars prévoient d'investir en Europe au cours de l'année prochaine, une proportion qui tombe à 48 % pour celles interrogées après le 1^{er} mars.

Le mouvement de relocalisation se confirme : avec la nécessité de mieux contrôler leurs approvisionnements et de pallier les crises à répétition, 56 % des dirigeants confirment une volonté de rapatrier à court ou moyen terme une partie de leurs activités industrielles en France et 34 % de les régionaliser en Europe, et ce avec une plus forte intensité depuis le début de la guerre en Ukraine.

Les perspectives sont encourageantes malgré la crise géopolitique, 63 % des dirigeants estiment que la France et l'Europe vont améliorer leur **attractivité d'ici 3 ans**.

Les PME et ETI sont cependant moins optimistes quant à l'évolution de l'attractivité de la France (55 % estiment qu'elle va s'améliorer d'ici 3 ans, contre 92 % des grandes entreprises), et sont donc moins enclines à y investir.

3 Le profil des investissements étrangers en France en 2021

Avec la reconfiguration des *supply chains*, la France enregistre une forte augmentation des **projets industriels et logistiques** (+18 % et +37 % par rapport à leur niveau de 2019).

Comme à l'échelle européenne, l'investissement porté par **les entreprises de services du numérique (ESN) et les grandes plateformes tertiaires de services aux entreprises** décroche sous l'effet du travail à distance et de la digitalisation des processus de *back-office*.

Les investissements dans **les centres de décision et la R&D** retrouvent de la vigueur mais la concurrence reste rude avec la plupart des pays d'Europe du Nord (Royaume-Uni, Allemagne, Belgique, Irlande et Pays-Bas).

Les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire (automobile, aéronautique, chimie, plasturgie et construction) retrouvent un niveau d'investissement proche de 2019.

En termes de valeur, les projets accueillis par la France sont moins générateurs d'emplois (38 en moyenne par implantation vs. 45 en Allemagne ou 68 au Royaume-Uni). Avec 69 % d'extensions de sites existants contre 23 % outre-Manche et 19 % outre-Rhin, la France fidélise les entreprises implantées, mais a plus de difficultés que ses voisins à attirer des projets *greenfield*.

4 La géographie des investissements étrangers en France et en Europe

Au classement des régions françaises, l'Île-de-France conserve la tête, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes et le Grand Est, mais on observe de très fortes progressions dans toutes les autres régions.

En 2021, près d'un projet industriel sur deux a été localisé dans un **territoire de moins de 50 000 habitants**. Les implantations ou extensions dans ces territoires sont des projets industriels dans 72 % des cas.

Les implantations de **centres de R&D** ces 5 dernières années se sont concentrées dans les territoires qui sont déjà les plus avancés, notamment les plus grandes métropoles.

Au plan des grandes métropoles européennes, Londres conserve la première place, mais n'est plus aussi attractive qu'en 2021 (en 2022, 34 % des dirigeants la classent comme métropole la plus attractive contre 43 % en 2021) tandis que Paris progresse fortement (28 % en 2022 vs. 18 % en 2021).

Au classement d'image des métropoles françaises, **Bordeaux** conserve la 1^{re} place, et ce devant Strasbourg, Marseille et Montpellier, alors que Lyon continue de perdre du terrain.

5 Cinq priorités pour 2025

1. Innovation : le 1^{er} atout de la France (pour 49 % des dirigeants) sera nourri par davantage d'investissements liés à la R&D et dans l'enseignement supérieur. Les dirigeants seront particulièrement vigilants sur les compétences technologiques, la catégorie de « talents » la plus recherchée en France.

2. Fiscalité : prolonger les efforts de compétitivité fiscale est la 2^e attente des dirigeants (36 %) afin de continuer le redressement de notre compétitivité entamé il y a 5 ans. Pour 44 % des dirigeants interrogés, la priorité du gouvernement en matière fiscale doit être de maintenir et renforcer le crédit d'impôt recherche et développement (CIR).

3. Made in France : les dirigeants identifient en 3^e priorité que les entreprises doivent améliorer la qualité et la valeur ajoutée du *Made in France* (32 %) et soutenir ses PME/ETI (16 %) afin de résorber le déficit industriel du pays et redresser les exportations.

4. Compétences : la disponibilité de compétences (28 %) reste un facteur stratégique de notre attractivité, afin d'alléger les difficultés de recrutement et disposer de profils plus technologiques, managériaux et internationaux.

5. Environnement : 9 dirigeants sur 10 affirment que la durabilité influencera leurs décisions de localisation, s'ils disposent de réglementations soutenant la transition écologique (recyclage, protection de la biodiversité, normes de construction, etc.), de talents pour les accompagner dans ces transformations complexes, au sein de marchés sensibilisés aux enjeux écologiques et à la décarbonation des chaînes industrielles.



Les investisseurs étrangers sont de retour en Europe, mais la crise sanitaire a laissé des traces

En 2021, l'Europe a accueilli 5 877 implantations et extensions d'investisseurs étrangers dans 44 pays, un nombre en augmentation de 5 % entre 2020 et 2021

En dépit de ce rebond, le niveau des investissements étrangers est inférieur de 12 % par rapport au record atteint en 2017. Par ailleurs, la situation est contrastée selon le type d'activité.

On observe un **flux important de projets industriels** (1 769 au total en 2021, +34 % par rapport à 2020), mais aussi de **plateformes logistiques** (655, +10 %). Cette double dynamique s'explique par le lancement de nombreux projets reportés pendant la crise sanitaire, mais aussi par la réorganisation des *supply chains* au niveau mondial et européen. Les entreprises ont commencé à s'adapter aux défis les plus critiques de la crise : se protéger des aléas d'approvisionnement, donner de l'agilité à leurs cycles de production, favoriser la souveraineté technologique ou sectorielle. Par ailleurs, l'augmentation soutenue du e-commerce lors de la crise sanitaire a créé de forts besoins de nouveaux centres logistiques (655 en 2021 dans 34 pays différents, dont 10 % réalisés par le seul Amazon).

01

En 2021, la France reste la 1^{re} destination des investissements étrangers en Europe

Europe

Territoires

Relocalisation

Projets

Autre phénomène, **le nombre de centres de R&D augmente** et atteint un niveau record (613, +7 %), notamment dans la santé, l'électronique ou la mobilité. Ces secteurs sont en pleine transformation, provoquée par les nouveaux usages et les nouveaux besoins des consommateurs, l'évolution démographique ou le mouvement de décarbonation de l'économie.

En revanche, tous les pays européens subissent une **diminution des implantations tertiaires à moyenne valeur ajoutée**, qu'il s'agisse de *back-offices* administratifs, de centres de relation client ou de plateformes de support informatique : entre 2019 et 2021, le nombre de nouvelles implantations dans ces activités a baissé de 23 %. Le travail à distance, la pression sur les coûts et l'accélération de la digitalisation des processus et services remettent en question la nécessité de nouvelles implantations de bureaux en général et de ce type d'activités en particulier.

Le reste du monde fait mieux que l'Europe

En 2021, les investissements étrangers ont très largement dépassé le niveau observé avant la crise (+12 % entre 2019 et 2021 selon l'UNCTAD). Cette embellie a d'abord profité aux pays en développement, vers lesquels les flux ont cru de 21 % (en valeur) par rapport à 2019. Ils n'ont augmenté que de 3 % dans les pays développés, notamment européens.

Pour la 3^e année consécutive, la France domine le classement européen

La France creuse l'écart avec ses concurrents historiques

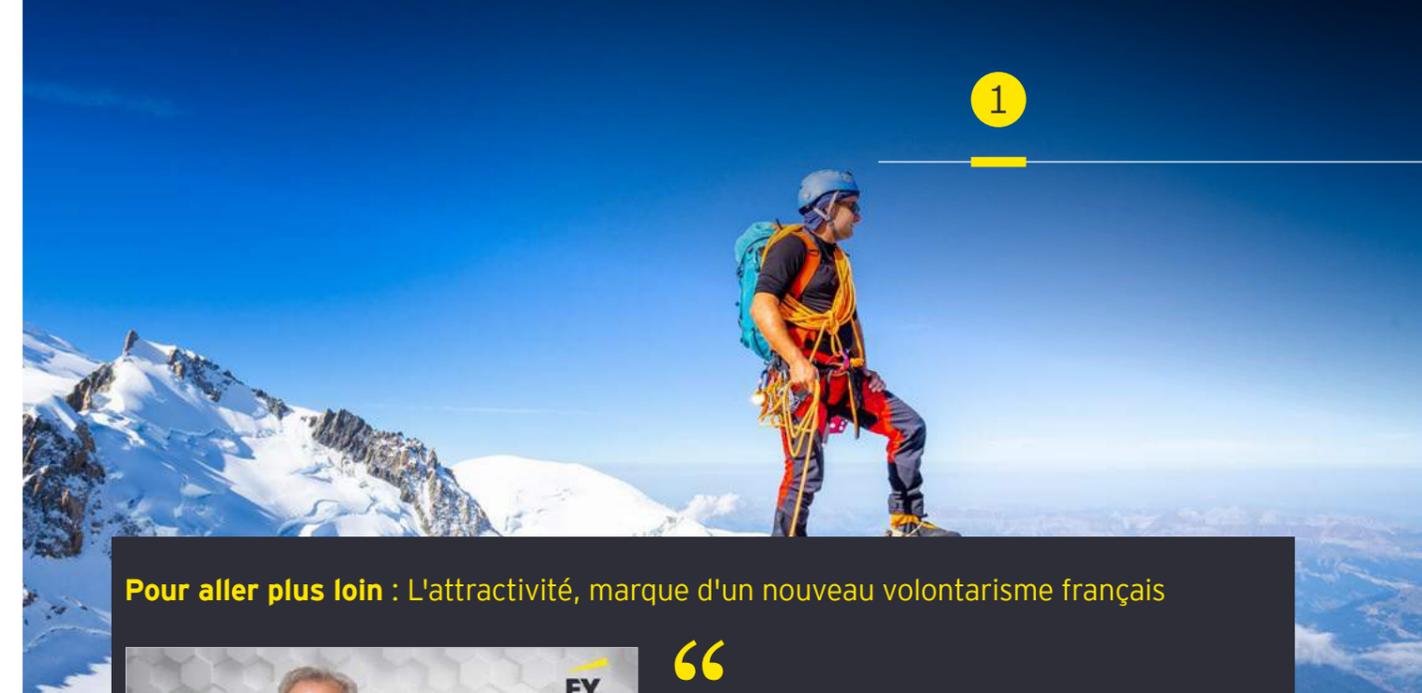
La France a enregistré 1 222 implantations ou extensions en 2021. Trois explications peuvent être avancées pour expliquer ce bon résultat : l'impact de la crise sanitaire y avait été plus marqué qu'ailleurs en Europe ; les nombreuses réformes (fiscalité, marché du travail, simplification, etc.) prises ces dernières années continuent de produire leurs effets ; la France bénéficie sans doute encore d'un mouvement de « rattrapage » après les mauvaises performances enregistrées lors de la période 2005-2015.

Le trio de tête reste le même qu'en 2020, mais les concurrents historiques de la France marquent le pas. Le Royaume-Uni et l'Allemagne se maintiennent en deuxième et troisième position avec, respectivement, 993 et 841 projets.



Au Royaume-Uni, le nombre de projets a augmenté d'un modeste 2 % en 2021, ce qui lui permet de conserver sa seconde place. Bien qu'ayant assoupli les restrictions sanitaires plus rapidement que la plupart des autres pays européens, l'attractivité britannique souffre du Brexit, en raison des inquiétudes persistantes concernant les perspectives économiques et la pénurie de main-d'œuvre. Cependant, le Royaume-Uni garde son pouvoir d'attraction dans la *tech*, les centres de décision et l'industrie financière, comme l'illustre la 1^{re} position de Londres dans le classement des métropoles les plus attractives.

L'Allemagne a vu le nombre de projets annoncés chuter de 10 % en 2021. Structurellement, la première économie de la zone euro n'est pas un pays facile pour les IDE. Si les investisseurs étrangers apprécient la robustesse de son économie, ils se heurtent à des difficultés de recrutement, liées au plein-emploi, et d'accès aux chaînes industrielles, en particulier dans l'automobile, la chimie ou la pharmacie. Par ailleurs, on note le désintérêt relatif du gouvernement fédéral et des Länder pour les investisseurs étrangers en général... sauf pour quelques *gigafactories* structurantes comme celles décidées par Tesla ou Intel.



Pour aller plus loin : L'attractivité, marque d'un nouveau volontarisme français



“

Nous allons accentuer la prospection pour susciter davantage de projets greenfield.

Pascal Cagni, Ambassadeur aux investissements internationaux et Président du Conseil d'Administration de Business France, et **Christophe Lecourtier**, Directeur Général, Business France

Les pays d'Europe du Sud tirent profit de la dynamique de régionalisation des *supply chains* et enregistrent une forte augmentation du nombre de projets d'IDE : +83 % en Italie, +30 % au Portugal, +27 % pour la Turquie. Dans ces trois pays, l'augmentation est portée par les projets manufacturiers, ce qui suggère qu'une partie des entreprises qui rapprochent leurs unités de production des consommateurs européens le font dans les pays où le coût du travail reste plus faible qu'en France. La multiplication des coûts du fret par cinq¹ contribue aussi à rendre certaines destinations beaucoup plus compétitives qu'avant.

Dans le reste de l'Europe de l'Ouest, des pays traditionnellement attractifs mais plus tournés vers les services, comme les Pays-Bas ou l'Irlande, décrochent en raison de la baisse des projets tertiaires. En Irlande, près de 25 % des travailleurs sont d'origine étrangère.

En Europe de l'Est, la stagnation du nombre d'implantations laisse penser que cette région très dynamique entre 2010 et 2020 ne profite pas autant de la reconfiguration industrielle et logistique que le reste du continent, mais aussi que les implantations de services y sont confrontées à des bassins d'emplois déjà saturés. La Pologne, par exemple, voit le nombre d'implantations refluer de 12 % entre 2020 et 2021. Le contexte politique et social ainsi que la proximité du conflit en Ukraine sont sources de grande inquiétude pour les investisseurs.

1. Review of maritime transport, UNCTAD, 2021.

Cependant, les investissements étrangers créent beaucoup moins d'emplois en France qu'en Allemagne ou au Royaume-Uni

En 2021, les investissements étrangers ont permis de créer **44 751 emplois en France**, un nombre en forte augmentation par rapport à 2019 et 2020. Même si le nombre moyen d'emplois par projet augmente légèrement par rapport à 2020, passant de 34 à 38, la France souffre de la comparaison avec le Royaume-Uni et l'Allemagne. Ses deux principaux concurrents parviennent à tirer un meilleur effet « valeur » sur l'emploi, avec respectivement 68 et 45 emplois créés par projet.

Autre enseignement de notre baromètre, 69 % des 1 222 projets annoncés en 2021 sont des **extensions de sites existants** quand cette proportion s'élève à 36 % en moyenne en Europe, 19 % en Allemagne et 23 % au Royaume-Uni. En d'autres termes, si la France fidélise les entreprises implantées, elle semble avoir plus de difficultés que ses voisins à attirer des projets *greenfield*. On notera d'ailleurs que les dirigeants d'entreprises non implantées en France ont une perception plus négative de l'attractivité du pays et de ses atouts que ceux qui y sont implantés. Ainsi, 31 % des répondants non implantés en France pensent que l'attractivité du pays va se détériorer au cours des trois prochaines années, contre 4 % de ceux qui y sont déjà présents.

■ 2021



Qui investit en France ?

Les entreprises américaines ne représentent plus que 19 % du total des investissements, contre 32 % en 2012. Dans le même temps, les investissements d'origine européenne, allemands en tête, progressent pour représenter plus de 60 % des IDE en 2021. Autre écart par rapport à nos concurrents, les investisseurs chinois et indiens ont porté 14 % des implantations en Allemagne et 10 % au Royaume-Uni, contre 4 % en France.

La compétition est également régionale et métropolitaine

Avec 291 investissements étrangers en 2021, dont plus de la moitié dans le tertiaire, l'Île-de-France conserve la tête du classement national, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand Est et les Hauts-de-France. En comparaison avec les autres régions, le nombre de projets stagne, du fait de sa forte orientation tertiaire – les projets d'implantations de services étant remis en cause par la forte montée en puissance du télétravail. L'Occitanie, qui avait

été fortement affectée par la crise sanitaire du fait de sa forte dépendance à l'industrie aéronautique, complète le top 5 hexagonal. Point positif, toutes les autres régions enregistrent de très fortes progressions des implantations et extensions.

Les territoires les moins densément peuplés n'échappent pas à l'embellie constatée cette année. En effet, le nombre de projets a bondi de 65 % en 2021 au sein des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de moins de 50 000 habitants pour s'élever à 311, dont 266 projets d'extension de sites. Par rapport à 2019, l'augmentation est de 45 %.

La concurrence d'image reste vive parmi les grandes métropoles

En matière d'image, Bordeaux garde la cote auprès des dirigeants. L'effet TGV et la qualité de vie offerte par la métropole girondine sont toujours plébiscités. Suivent Strasbourg, Marseille-Aix-en-Provence, Montpellier et Lyon.



Dans le classement des grandes métropoles européennes, Londres conserve la première place, mais elle n'est plus aussi attractive qu'en 2021 en raison des incertitudes liées au Brexit. Ainsi, en 2022, 34 % des dirigeants la classent comme métropole la plus attractive contre 43 % en 2021. En conséquence, le nombre de projets accueillis par le Grand Londres est inférieur de 27 % à son niveau de 2019. De son côté, Paris recueille toujours plus de suffrages (28 % en 2022 vs. 18 % en 2021).



Malgré la guerre en Ukraine, les dirigeants maintiennent leurs projets d'investissements en 2022

Plus de la moitié des dirigeants ont des projets immédiats, même si la guerre en Ukraine sème le doute

Autre bonne nouvelle de notre enquête, davantage de dirigeants envisagent d'investir ou d'étendre leurs opérations en France en 2022 (56 %) qu'en 2021 (44 %).

Cependant, parce que le conflit en Ukraine suscite le doute, la proportion de dirigeants ayant la volonté d'investir en France a progressivement diminué depuis le début des hostilités fin février : alors qu'elle était de 75 % avant le début de la guerre, elle est passée à 54 % entre le 1^{er} et le 15 mars, puis 44 % à la mi-mars.

Notons que les entreprises qui y sont déjà implantées sont bien plus nombreuses à envisager d'y investir que les autres (73 % vs. 22 %).

Autre enseignement, les dirigeants de PME et d'ETI sont moins optimistes quant à l'évolution de l'attractivité de la France (55 % estiment qu'elle va s'améliorer, contre 92 % des grandes entreprises), et sont moins enclins à y investir. En effet, 45 % d'entre eux envisagent d'investir au cours de l'année à venir, contre 88 % des dirigeants de grands groupes. Cet écart s'explique probablement par une plus grande vulnérabilité aux chocs de ce type d'entreprises.

La France peut profiter du mouvement de relocalisation

De plus en plus d'entreprises souhaitant raccourcir leurs chaînes de valeur afin de réduire les dépendances et limiter les pénuries de composants, les relocalisations se multiplient, tout particulièrement dans le secteur industriel. À titre d'exemple, Aigle, filiale du suisse MF Brands, a fait le choix de rapatrier une part de sa production de bottes sur son site d'Ingrandes en Nouvelle-Aquitaine.

Dans son étude annuelle, le cabinet Trendeo recense 87 relocalisations d'usines en 2021, contre 30 en 2020, la moitié d'entre elles ayant été soutenues par France Relance. Alors que les relocalisations ont reculé au premier trimestre 2022, peut-on craindre que cet élan prometteur s'essouffle ?



Le risque existe, mais il est pour l'instant assez faible. Comme l'année dernière, 56 % des dirigeants envisagent de relocaliser leurs activités immédiatement, dans les mois ou les années à venir. Cependant, la guerre en

Ukraine rend les investisseurs plus prudents : 69 % des dirigeants interrogés avant le 1^{er} mars faisaient état de projets de retour en France contre 52 % après.

02

Le tableau de bord de
l'attractivité de la France

Industrie

Services

Technologie

Environnement

L'effet « positif » de la crise se poursuit
dans la santé et le e-commerce, l'industrie
s' imagine un nouvel avenir

Après une année 2020 record pour la France en matière d'IDE dans le secteur pharmaceutique (58 projets contre 26 en 2019), l'effet « dopant » de la crise se poursuit malgré une légère inflexion. En 2021, 53 projets ont été enregistrés. Le même mouvement s'observe au Royaume-Uni ou en Allemagne, où le nombre de projets dans le secteur a légèrement décru en 2021, après avoir doublé en 2020. En France, cette croissance est portée par les projets de production et de R&D soutenus par France Relance et, après analyse des projets, relève plutôt de la bonne santé du secteur que d'un mouvement de rapatriement de capacités de production en Europe.

L'essor du e-commerce s'est traduit par une forte augmentation des projets de plateforme logistique : 119 projets ont été annoncés en 2021 contre 89 en 2020 (+34 %). L'accélération observée pendant la crise sanitaire se poursuit donc. Près de 40 % des personnes interrogées en février¹ indiquaient privilégier encore les achats en ligne pour éviter tout risque sanitaire.

1. [EY Future Consumer Index, février 2022.](#)

Pour aller plus loin : Comment réindustrialiser la France ?



“

Il est impératif d'accompagner l'émergence puis le développement des filières d'avenir.

Pierre-Aymeric Dewez, Associé, EY et
Fabrice Reynaud, Directeur Associé, EY



Si le secteur pharmaceutique ou le e-commerce ont « bénéficié » du contexte sanitaire, d'autres se sont contentés de retrouver tout ou partie de leur vitalité *ante* crise. C'est le cas des équipements industriels (+39 %), même si ce rebond ne permet pas d'effacer la chute observée en 2020 (-45 %).

Dans l'industrie agroalimentaire, l'automobile, l'aéronautique et l'ameublement, le rétablissement est complet. Dans l'aéronautique, les projets d'implantations ont triplé entre 2020 et 2021 (7 contre 22).

Dans l'automobile, ils ont bondi de 46 %. Dans l'ameublement, on peut citer l'entreprise anglaise Usleep qui investit 2,8 M€ à Dourges (Hauts-de-France), pour le lancement de sa première filiale française destinée à la production de matelas haut de gamme pour le marché national et européen, afin de proposer du *Made in France* à ses clients français.

Les services subissent les effets du travail à distance

L'essor des modes de travail hybrides a eu un impact sur l'industrie des services, celle des logiciels et des systèmes d'information qui n'observent pas plus de nouvelles implantations en 2021 qu'en 2020.

C'est le cas dans le secteur de l'industrie électronique (-4 %) et des services aux entreprises (informatique, sécurité, maintenance) qui a vu les projets d'IDE chuter de 23 % pour la seconde année consécutive.

Par ailleurs, si elle est redevenue une terre d'industrie, de logistique et d'innovation aux yeux des investisseurs, la France est toujours boudée par les centres de décisions, un enjeu déterminant pour l'influence d'une économie. Selon notre enquête, 20 % des dirigeants envisagent même de réduire la taille de leurs quartiers généraux dans l'Hexagone. En 2021, la France n'a attiré « que » 93 sièges, bien moins que son concurrent britannique (136).

Dans l'Europe industrielle, la France se distingue...

Notre baromètre témoigne de la vitalité retrouvée des implantations ou extensions industrielles portées par les entreprises à capitaux étrangers. Après avoir chuté de 17 % en 2020, au plus fort de la pandémie, le nombre de projets d'IDE industriels a rebondi de 41 % l'année dernière. Au total, 482 industriels étrangers ont fait le choix de la France en 2021. Avec ce résultat record, la France conserve la tête du classement européen des investissements manufacturiers étrangers devant la Turquie (230 projets), le Royaume-Uni (145 projets) et l'Allemagne (106 projets).

Autre satisfaction, les régions françaises continuent d'occuper quatre des cinq premières places en Europe pour l'implantation ou l'extension d'usines, preuve aussi que les IDE manufacturiers maillent l'ensemble du territoire national.

Les entreprises s'implantent y compris dans les territoires les moins densément peuplés. En 2021, près d'un projet industriel sur deux (47 %) a été lancé dans un territoire comptant moins de 50 000 habitants. Les sites de production y représentent d'ailleurs plus de 70 % des investissements étrangers.

Les industriels qui ont fait le choix de localiser leurs activités de production en France sont semble-t-il séduits par la présence d'une main d'œuvre qualifiée et par la disponibilité de l'énergie décarbonée, issue notamment du nucléaire. Si la production d'énergie renouvelable (50 millions de kWh par an) reste bien moindre qu'en Allemagne (130 millions), les prix de l'électricité pour les entreprises y sont plus compétitifs que chez ses principaux concurrents européens, en particulier le Royaume-Uni.



Pour aller plus loin : Quelle politique industrielle pour favoriser l'attractivité ?



“

Une politique industrielle efficace doit garantir une stabilité réglementaire et une vision stratégique lisible et claire.

Thierry Hering, Président BASF France et **Virginie Lefebvre-Dutilleul**, Avocat associée, EY Société d'Avocats

Pour aller plus loin : Le choix gagnant-gagnant de l'ancrage dans les territoires



“

Après la crise du Covid, les consommateurs sont encore plus attachés à la production locale.

Amélie Vidal-Simi, Présidente Mondelēz France et **Jérôme Larochette**, Associé, EY-Parthenon

... malgré des faiblesses récurrentes à corriger

Le portrait 2021 est très encourageant, mais les décideurs interrogés soulignent certaines faiblesses, pour la plupart récurrentes, y compris dans l'industrie qui concentre 39 % des projets annoncés en France en 2021.

Parmi celles-ci, citons notamment le coût et la disponibilité des terrains industriels, citée par 42 % des répondants, et la qualité des infrastructures d'éducation (31 %).



Vient ensuite le faible taux d'automatisation et de robotisation (30 % des dirigeants l'érigent en faiblesse de notre industrie). La France se classe en effet au 16^e rang mondial des pays les plus automatisés, avec 194 robots pour 10 000 employés². En Europe, si elle fait plus

ou moins jeu égal avec l'Espagne (203 unités), l'Autriche (205) et les Pays-Bas (205), elle est en revanche dépassée par l'Italie (224), le Danemark (246), la Suède (289) et l'Allemagne (371). Les trois pays les plus robotisés au monde sont la Corée du Sud (932 unités), Singapour (605) et le Japon (390).

². International Federation of Robotics, 2021.

L'image mondiale de la French Tech est désormais bien ancrée...

En accueillant 133 centres de R&D en 2021 (soit 18 de plus qu'en 2020), la France affirme son rôle central dans l'économie européenne de l'innovation, devançant le Royaume-Uni et l'Allemagne.

Elle l'embrasse avec d'autant plus de force que l'enquête menée auprès de 203 dirigeants en mars 2021 confirme qu'ils apprécient la France de l'innovation et de la recherche : 61 % d'entre eux la jugent plus attractive que les autres pays en matière de facteurs technologiques. Cette proportion est encore plus importante parmi les grandes entreprises (80 %).

Top 5 des pays européens accueillant le plus de centres de R&D entre 2019 et 2021

Source : EY European Investment Monitor, 2022

	2019	2020	2021
France	149	115	133
Royaume-Uni	102	114	111
Allemagne	33	63	75
Portugal	26	33	42
Espagne	44	25	38
Total Europe	552	574	613

Parmi les faits prometteurs pour le futur, il convient de citer les efforts de la France en direction des *deeptech*, les start-up spécialisées dans les innovations de rupture. En 2021, leur nombre a progressé de 26 % par rapport à 2020³. Au total, 250 nouvelles start-up de ce type ont vu le jour, levant à elles seules 2,3 milliards d'euros (+90 % en un an). Selon les estimations de Bpifrance, l'objectif de 500 nouvelles *deeptech* par an devrait être atteint en 2024.

Les investissements étrangers dans l'innovation devraient se renforcer dans les années à venir : 50 % des répondants prévoient d'augmenter leurs activités de R&D en France dans les trois prochaines années. Cette proportion est nettement plus élevée que pour les sites industriels (33 %) ou logistiques (31 %).

3. Bpifrance.





... davantage que celle de la France verte

Pour 46 % des répondants, la France est une destination attractive pour qui place le développement durable au centre de sa stratégie de développement. Si 39 % d'entre eux peinent à distinguer les avantages comparatifs de la France dans ce domaine, c'est pour deux raisons. D'une part, elle n'est pas identifiée par les entreprises étrangères comme pionnière en matière d'accompagnement des entreprises dans la transition écologique. D'autre part, c'est parce que l'échelon européen est le plus pertinent pour certaines réglementations environnementales telles que l'imposition d'une taxe carbone aux frontières par exemple.

Après une année 2020 exceptionnelle (38 projets), les investissements étrangers dans les énergies renouvelables ont très nettement diminué en 2021 (-42 %), revenant à des niveaux similaires à ceux observés depuis 2017. Notons toutefois quelques belles opérations réalisées notamment par les fonds KKR, Macquarie Asset Management et 3i Infrastructure PLC qui ont renforcé leurs positions dans ce secteur en investissant dans plusieurs pépites françaises.

Pour maintenir le réchauffement climatique à 2 °C (et si possible à 1,5 °C) et donc respecter les accords de Paris signés en 2015, le GIEC estime que les investissements à réaliser au niveau mondial doivent être multipliés par 3 à 6 d'ici 2030 par rapport aux niveaux actuels. Au niveau européen, seuls 31 % des dirigeants estiment que le développement durable est une composante essentielle de leur stratégie d'investissement, un chiffre faible, qui souligne la difficulté des entreprises à réaliser les efforts nécessaires sans intervention politique.

Pour aller plus loin : La transition énergétique, accélérateur d'attractivité ?



“

La décarbonation et l'efficacité énergétique sont devenus des sujets désormais discutés au niveau C-Level.

Doris Birkhofer, Présidente Siemens France & BeLux et **Alexis Gazzo**, Associé, EY

03

Cinq priorités
pour 2025

Innovation

Fiscalité

Made in France

Compétences

Environnement

À moyen terme, les dirigeants sont confiants, mais la France doit continuer à transformer son attractivité

Les perspectives d'amélioration de l'attractivité de la France restent fortes, mais retombent légèrement par rapport à l'année dernière. Alors qu'ils étaient 74 % en 2021 à estimer que la situation ne pouvait que s'améliorer – le pays sortant progressivement de la phase la plus dure de la crise – ils ne sont plus que 63 % en 2022, un niveau plus conforme aux années précédentes. Ce léger refroidissement peut aussi s'expliquer par les tensions géopolitiques internationales et par les incertitudes politiques au niveau national, en lien avec les élections présidentielles et législatives.

Notons une vraie ligne de partage entre les entreprises non implantées en France (31 % d'avis négatifs) et celles qui le sont (4 %).



Les 203 dirigeants interrogés par EY en 2022 ont une vision très claire des leviers que la France doit actionner en priorité si elle veut s'adapter aux changements en cours, améliorer sa compétitivité et, par conséquent, renforcer son attractivité.

Priorité 1

Innovation : la mère de toutes les batailles

Quelle constance ! Année après année, les réponses des investisseurs étrangers sont invariables : les industries de haute technologie et d'innovation sont et seront un des principaux éléments différenciants dans l'allocation future de leurs investissements. Pour 49 % d'entre eux, c'est dans ce domaine que la France doit prioritairement concentrer et accentuer ses efforts.

L'écosystème tricolore des start-up est déjà très dynamique. En 2021, les levées de fonds dans le capital risque se sont élevées à 11,6 milliards d'euros, pour 784 opérations, en hausse de 26 % en volume et de 115 % en valeur en un an¹. Fait marquant, les fonds étrangers ont réalisé 80 % des 22 tours supérieurs à 100 millions d'euros. Des tours bouclés dont la valeur totale s'est élevée à 5 milliards d'euros, en hausse de 194 % par rapport à 2020. Par ailleurs, 12 nouvelles licornes ont vu le jour, portant leur nombre à 23. La France fait presque aussi bien que l'Allemagne (25) mais ne parvient pas encore à concurrencer le Royaume-Uni (37) dans ce domaine.

Parmi les secteurs les plus actifs figurent les services internet (304 opérations pour un montant de 3,9 milliards d'euros contre 128 opérations et 1,4 milliard d'euros en 2020). En valeur, viennent ensuite les Fintech (2,5 milliards) et les logiciels (2,2 milliards). Cette tendance s'est confirmée au premier trimestre 2022 : 234 opérations ont été réalisées et 5 milliards d'euros récoltés entre janvier et mars 2022, soit une progression de plus de 150 % par rapport au premier trimestre 2021. Il s'agit du meilleur trimestre jamais enregistré, ce qui correspond par exemple aux montants levés pour toute l'année 2020. Mieux, la France a attiré pratiquement deux fois plus de fonds que l'Allemagne au cours de cette période (2,9 milliards d'euros levés, en hausse de 14 %).

1. [Baromètre EY du capital-risque 2021](#).

Ceci étant dit, la France peut encore faire mieux. L'intensité des activités de R&D est en léger recul en France depuis 2014², après plusieurs années de progression. En 2019, dernier chiffre disponible, la dépense intérieure de R&D (DIRD) représentait 2,2 % du PIB tricolore, soit un niveau légèrement supérieur à celui de la moyenne de l'UE 28 (2 %), du Royaume-Uni (1,7 %), de l'Italie (1,4 %) et de l'Espagne (1,2 %). Mais la France fait moins bien que l'Allemagne (3,1 %) et les États-Unis (2,8 %).

Dans sa loi de programmation de la recherche (LPR), la France s'est engagée à relever à 3 % du PIB l'effort de recherche d'ici 2030.

2. Business France, Tableau de bord de l'attractivité de la France 2021.



Pour aller plus loin : L'innovation, un atout majeur pour créer les conditions d'un écosystème attractif



“

Les synergies peuvent naturellement mieux se faire dans un écosystème précis et rapproché comme l'est Sophia-Antipolis plutôt que dans une grande capitale.

Gaël Itier, Co Founder & CEO, Akt.io et
Camille de Guillebon, Associé, EY

Priorité 2

Fiscalité : encore du chemin à parcourir selon les investisseurs étrangers...

Abaissement du taux de l'IS à 25 %, réduction des charges sociales, baisse des impôts de production (10 milliards en 2020 et en 2021) : plusieurs réformes fiscales d'envergure sont venues compléter celles actées au cours des mandats précédents (IFA, taxe professionnelle, CICE, sanctuarisation du CIR, etc.) en dépit des difficultés budgétaires provoquées par la pandémie. Résultat, 56 % des dirigeants interrogés estiment que la France est désormais une destination aujourd'hui fiscalement plus attractive pour leurs investissements. Néanmoins, ils appellent l'exécutif à poursuivre ses efforts. Dans le classement des priorités de 2025, la diminution de la pression fiscale se classe au second rang, gagnant deux places par rapport à 2020.

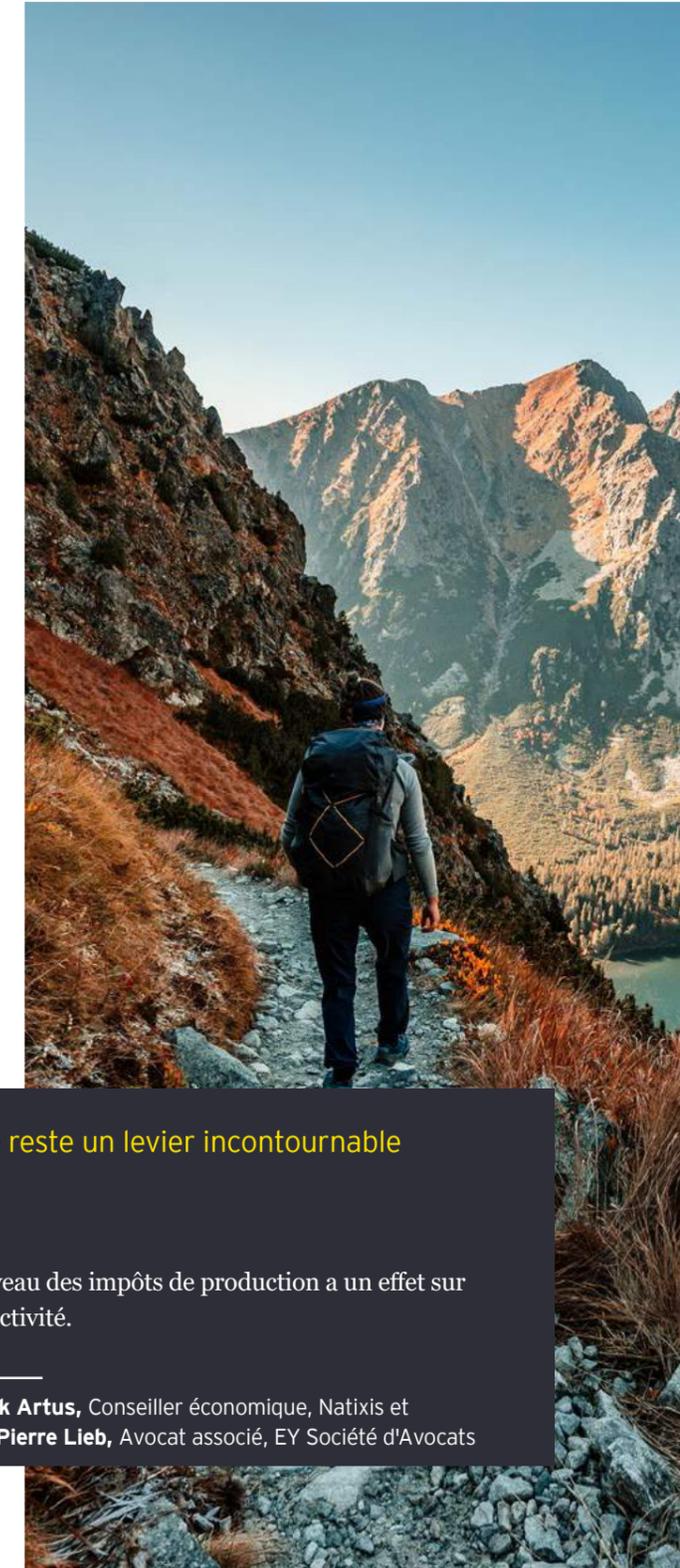
Notons que ces réformes sont avant tout appréciées par les grandes entreprises. Elles sont en effet 88 % à considérer la France plus attractive pour les investissements étrangers en matière de fiscalité. Cette proportion tombe à 46 % pour les PME et ETI.

... pour réduire l'écart avec ses concurrents européens

La France affiche le deuxième niveau de prélèvements obligatoires le plus élevé en Europe et dans l'OCDE. Pour rester compétitif, attirer plus de capitaux, d'emplois et de technologie dans leurs sites français, continuer à réduire la pression fiscale est une priorité pour les dirigeants.

Selon 44 % d'entre eux, la priorité du gouvernement en matière fiscale doit être le renforcement du crédit d'impôt recherche et développement (CIR). En effet, le CIR et dans une moindre mesure le crédit d'impôt innovation (CII) ont été des facteurs de compétitivité et d'attractivité essentiels à l'implantation d'activités à haute valeur ajoutée ces dernières années. Ils sont également 36 % à plaider pour une amélioration de la numérisation.

Si le taux de l'impôt sur les sociétés se situe désormais dans la moyenne européenne (25 %), le poids des impôts de production (CVAE, CFE, etc.) est beaucoup plus lourd en France que dans la plupart des pays européens. Ils représentaient en effet 4,4 % du PIB en 2020 contre 1,1 % au Royaume-Uni et 0,7 % en Allemagne. En dépit de la récente baisse de 10 milliards d'euros des impôts sur les facteurs de production, l'écart reste de 35 milliards d'euros par rapport à la moyenne de l'UE 27 et de 64 milliards d'euros par rapport à l'Allemagne.



Pour aller plus loin : Compétitivité : la fiscalité reste un levier incontournable



“

Le niveau des impôts de production a un effet sur l'attractivité.

Patrick Artus, Conseiller économique, Natixis et **Jean-Pierre Lieb**, Avocat associé, EY Société d'Avocats

Priorité 3

Made in France : au nom du redressement de l'industrie et du commerce extérieur

Améliorer la qualité de ce que nous produisons (32 % des dirigeants pensent que c'est une priorité) et soutenir les PME (16 %) participent d'un même souhait : celui de voir le *Made in France* s'exprimer avec plus de force, notamment sur les marchés internationaux.

La progression des relocalisations, évoquée précédemment, est-elle de nature à inverser l'ordre des choses ? Elles sont un signal positif, certes. Mais il faut avoir à l'esprit qu'elles ne représentent que 4,5 % des créations d'emplois industriels en 2021 et ne peuvent constituer le seul outil d'une stratégie de réindustrialisation.

Disposer d'un écosystème d'envergure internationale, composé d'entreprises financièrement robustes, ayant la taille critique pour faire de la R&D, recruter des talents et exporter est un indéniable atout. Un atout qu'Elon Musk, le fondateur de Tesla, a mis en avant en 2019 lorsqu'il a expliqué son choix pour

l'implantation de sa méga-usine européenne près de Berlin en 2021. Dans ce domaine, en dépit des mesures fiscales, sociales et réglementaires (qui doivent accélérer son développement) notamment celles contenues dans la loi PACTE votée en 2018, le tissu industriel français souffre de la comparaison avec ses concurrents allemand et même britannique. Si la France compte plus d'entreprises que l'Allemagne et le Royaume-Uni – respectivement 2,9 millions, 2,4 millions et 1,9 million –, celles-ci sont bien plus petites. Elles ne comptent que 12,3 salariés en moyenne contre 32,7 salariés par entreprise en Allemagne et 18,1 au Royaume-Uni. En outre, on compte près de 5 000 ETI en France contre 13 000 en Allemagne et autour de 10 000 au Royaume-Uni. Enfin, parce qu'elle est très pyramidale, bien plus que chez nos voisins, la structure démographique des entreprises françaises nourrit des relations plus déséquilibrées, moins collaboratives que chez eux.

Soulignées par les investisseurs, ces faiblesses chroniques doivent être résorbées, au risque de voir le poids de l'industrie dans le PIB de la France (13,5 % en 2019) inexorablement décrocher par rapport à nos voisins, tels que l'Italie (19,6 % en 2019), l'Espagne (15,8 % en 2018) ou de l'Allemagne (24,2 % en 2019). Cette perte de vitesse est dramatique pour l'emploi industriel, dont les effectifs ont diminué de moitié depuis 1980 (-2,2 millions), pour s'établir à environ 12 % de l'emploi total aujourd'hui.

Conséquences ? Dépendante de l'étranger pour un certain nombre de produits et pas seulement à haute valeur ajoutée, soumise au renchérissement cyclique des prix des matières premières et notamment énergétiques, la balance commerciale est déficitaire depuis 2003. En 2021, le déficit a atteint le record de 84,7 milliards d'euros, soit 3,4 % du PIB. Enregistrer un déficit commercial n'est pas l'apanage de tous les pays industrialisés. Au sein de l'Union européenne, l'Allemagne, l'Irlande, les Pays-Bas, l'Italie, la Belgique, la République Tchèque, la Pologne, le Danemark, la Suède et la Hongrie affichent des excédents commerciaux.



Pour aller plus loin : Le Made in France, facteur d'attractivité pour les investisseurs étrangers



“

Le point de PIB le plus décarboné, c'est celui qui est fabriqué en France.

Philippe Moreau, Président de l'Ameublement français et **Laure Sansonetti**, Senior Manager, EY

Priorité 4

Compétences : la guerre des talents bat son plein

Sans surprise, compte tenu des enjeux de transformation qui se posent au secteur public et aux entreprises, la disponibilité de compétences en innovation et technologie (47 %), en gestion et *leadership* (40 %) et en service et *marketing* (39 %) sont les principales priorités des investisseurs étrangers dans le domaine des ressources humaines. Investir dans l'éducation, la formation et la montée en compétences est donc d'autant plus indispensable que la concurrence fait d'ores et déjà rage à travers le monde pour attirer la matière grise, retenir, faire grandir et fidéliser les talents.



C'est vrai pour l'État, qui doit permettre à ses forces vives de s'adapter aux enjeux de demain, mais aussi pour les entreprises. Elles doivent prendre conscience que l'investissement dans le capital humain n'est plus une option mais une obligation pour s'adapter aux besoins et usages imposés par les ruptures en cours. Concrètement, comme le précise l'étude *Future of work 2021* réalisée par EY, ce défi consiste à inventer de nouvelles méthodes d'apprentissages continus, de nouveaux enseignements intégrés dans les agendas de travail permettant d'accroître à la fois les compétences des salariés et la compétitivité hors coût de l'entreprise.

Le coût du travail, un sujet moins prégnant, mais la vigilance reste de mise

Les mesures d'allègement du coût du travail par la baisse des cotisations sociales entamées à partir de 2010 – via la transformation du CICE et les mesures contenues dans le Pacte de responsabilité notamment – ont ramené le coût du travail au niveau de celui observé en Allemagne et redressé la compétitivité-coût tricolore. Résultat, le coût du travail est un sujet qui suscite moins d'attention que les années précédentes, passant de la cinquième à la neuvième place entre 2020 et 2021 dans

le classement des priorités. Désormais, en raison des tensions actuelles sur le marché du travail, la recherche de compétences est une priorité plus importante que la quête de gains de compétitivité-coût. Mais ce sujet reste néanmoins d'actualité. En réclamant une réduction des cotisations patronales, 18 % des dirigeants interrogés indiquent au gouvernement que ce chantier doit rester sur sa table de travail.



Priorité 5

Environnement : faire de la transition écologique un argument d'attractivité

Le défi environnemental est d'abord un défi européen...

Dans le domaine du développement durable, l'UE poursuit ses travaux d'élaboration de nouvelles normes en matière de *reporting* extra-financier. Elles devraient être présentées d'ici la fin de l'année. Parce qu'elles sont susceptibles de devenir des standards internationaux qu'il conviendra de respecter, ces normes peuvent, en rassurant les investisseurs et en leur offrant de la visibilité juridique, stimuler l'attractivité des pays européens.

Sur le plan industriel, l'Europe est également à la manœuvre pour faire jouer les synergies dans le domaine de l'énergie renouvelable. À travers le programme *Fit for 55*, l'UE souhaite réduire de 55 % ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Dans le domaine fiscal également, l'échelon européen semble être le plus approprié. L'exemple de la taxe carbone aux frontières est particulièrement symbolique de cette problématique. Un État ne peut isolément mettre en place une telle mesure fiscale, à moins de dégrader sa compétitivité. En revanche, si elle est appliquée aux frontières de l'Europe, elle peut devenir réalité. Sous l'impulsion de la France, une première étape a été franchie mi-mars avec la signature par le conseil des ministres des Vingt-Sept d'un accord sur un « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » de l'UE.

La France a des atouts à faire valoir pour faire entendre sa voix en Europe. Selon le 58^e rapport bi-annuel [RECAI](#) (*Renewable Energy Country Attractiveness Index*) publié en octobre 2021 par EY, qui dresse un état des lieux de l'attractivité dans le secteur des énergies renouvelables à travers le monde, la France se classe au quatrième rang, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne !

La France peut utiliser son propre agenda de transition écologique et énergétique comme un outil puissant de maintien et de renforcement de son attractivité.

... afin de se prémunir des nouveaux risques internationaux

Comme le précise le rapport [EY Megatrends](#) publié en 2020, la crise sanitaire a mis en lumière les difficultés des États, des institutions publiques et des entreprises à anticiper les risques de long terme et à imaginer des réponses adaptées en cas de choc exogène. Elle a en effet mis en lumière la dépendance de la France et de l'Europe envers certains pays sur des secteurs critiques : énergie, technologies, santé, alimentation, etc.

Elle a également éveillé les consciences en matière de gestion des risques. Impensables hier, car considérés comme seulement théoriques, certains risques doivent désormais être intégrés parmi lesquels les conflits armés ou cyber, les accidents climatiques, les crises sociales d'envergure. Entre autres.

Pour réduire cette dépendance et parer ces nouveaux risques, la bonne échelle n'est plus nationale mais européenne. Seule l'Europe dispose en effet de la taille critique pour adresser les bonnes réponses. On l'a vu lors de la crise sanitaire, avec les achats mutualisés

de vaccins. Acheter en commun a permis d'éviter la surenchère entre les États et d'augmenter le pouvoir de négociation. En réponse à l'attaque de l'Ukraine par la Russie, les pays de l'Union européenne ont coordonné leurs actions de rétorsion, pour maximiser leur impact. La volonté des pays de l'UE de créer une *task force* pour mutualiser leurs achats de gaz symbolise cette nouvelle stratégie. Des réflexions sont en cours au niveau communautaire pour diversifier les approvisionnements en pétrole mais aussi en minerais indispensables à l'industrie et à la construction. La mise en place de l'Europe des batteries participe de cette volonté européenne de renforcer son indépendance, tout comme les efforts entrepris pour relancer la filière des composants électroniques.

L'histoire récente témoigne de la capacité de l'Europe à faire entendre sa voix, voire à l'imposer hors de ses frontières. C'est notamment le cas du Règlement général sur la protection des données (RGPD) qui renforce et unifie la protection des données pour les individus de l'Union européenne, entré en vigueur en 2018 dans les pays de l'UE. La Suisse, Israël, l'Argentine, le Paraguay, la Nouvelle-Zélande et le Japon, notamment, s'en sont ensuite inspirés pour assurer la protection des données personnelles de leurs concitoyens.

La France se rêve en leader du développement durable

La France a déjà fait preuve d'un engagement très symbolique et réel avec les Accords de Paris, « le tout premier accord mondial universel et juridiquement contraignant sur le changement climatique », adopté lors de la Conférence de Paris sur le climat (COP21) en décembre 2015. Les entreprises y sont fortement favorables : le French Business Climate Pledge regroupe désormais plus de 100 entreprises qui s'engagent à accélérer la transition vers des trajectoires bas carbone.

Par ailleurs, le plan de relance consacre 30 milliards d'euros (30 %) à la transition écologique. Et le 14 décembre 2020, le président Macron a annoncé un référendum sur l'introduction de la « protection de l'environnement » dans la Constitution.

Les 9 milliards d'euros du « Plan Hydrogène », les 6,7 milliards d'euros consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments ou les giga-usines en cours dans les batteries, les véhicules électriques, le photovoltaïque et la production d'électrolyseurs, sont des exemples d'engagements financiers et industriels massifs. Ces initiatives s'ajoutent à plusieurs plans sectoriels annoncés en 2020 (8 milliards d'euros pour le secteur automobile axés sur le développement de véhicules électriques et hybrides ; 15 milliards d'euros pour l'aéronautique) qui accéléreront la décarbonisation de l'industrie.



Pour aller plus loin : L'enjeu de la transition énergétique dans l'industrie



BAROMÈTRE
de l'Attractivité
de la France
2022

L'enjeu de la transition
énergétique dans l'industrie

“
S'implanter dans un pays qui a une stratégie énergétique claire et qui est prêt à faire les investissements nécessaires est absolument fondamental.

Matthieu Jehl, CEO ArcelorMittal France, Cluster North et
Patrick Pudduy, Associé, EY

Parmi les 1 000 projets verts identifiés par EY et la « *European Climate Foundation* », 150 concernent la France, avec un investissement potentiel de 20 milliards d'euros dans des domaines tels que les bâtiments verts, l'éolien *offshore*, le transport durable et la production d'hydrogène vert.

Pour devenir une destination « verte », la France doit afficher ces priorités et les financer

Par le passé, la France a été accusée – à tort ou à raison – de modifier le cours de réformes importantes ou d'avoir des difficultés à fournir un environnement commercial stable et prévisible. D'après nos analyses les plus récentes, cette perception par les investisseurs étrangers a changé. Il est donc d'autant plus important que les objectifs à long terme de la transition énergétique et environnementale soient fixés et gérés de manière cohérente afin que toutes les parties prenantes – à commencer par les citoyens – comprennent et acceptent les avantages et les contraintes d'une ambition environnementale accrue.

Le pays peut jouer un rôle de premier plan dans plusieurs des technologies clés permettant d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Des investissements doivent être réalisés dès maintenant afin de sécuriser les positions dans la chaîne de valeur (en amont également), y compris des projets menés par des entreprises étrangères : les

exemples de grands investissements dans le solaire photovoltaïque, l'hydrogène vert, les batteries ou les éoliennes *offshore* montrent que l'attraction de capacités industrielles est essentielle pour sécuriser l'approvisionnement en composants stratégiques pour la transition bas carbone.

Les investissements en capital-risque dans les technologies propres ont fortement augmenté en France. Ils s'élevaient à 1 milliard d'euros en 2020 selon France Invest et devraient grimper à 5 milliards d'euros en 2030. Toutefois, le développement de nouvelles technologies à grande échelle nécessitera de combler les lacunes persistantes du marché en matière de financement des entreprises innovantes. En particulier, notre analyse montre qu'un certain nombre de technologies vertes n'ayant pas encore été commercialisées peinent à lever des capitaux pour les phases d'industrialisation.

S'il demeure crucial, le financement de technologies vertes, et plus largement les technologies, ne suffiront pas à relever le défi climatique, comme le rappelle le dernier rapport du GIEC. Dès aujourd'hui, les entreprises doivent investir pour réduire leur empreinte environnementale, et envisager l'ensemble de leurs investissements sous ce prisme. Dans ce contexte, la France peut et doit – beaucoup plus qu'elle ne le fait – encourager les entreprises vertueuses dans ce chemin.



Annexes

Méthodologie

Principales sources

Remerciements

Méthodologie

Les enquêtes auprès des investisseurs internationaux

Une enquête auprès de 203 dirigeants d'entreprises à capitaux étrangers, menée entre le 18 février et le 24 mars 2022

La perception et les attentes des décideurs internationaux en matière d'attractivité pour la France ont été recueillies au travers d'une enquête en ligne auprès de 203 décideurs internationaux du 18 février au 24 mars 2022. Les dirigeants impliqués dans les décisions d'investissement étrangers ont été interrogés dans 23 pays, en anglais. La structure de l'échantillon est représentative des investissements internationaux, qu'il s'agisse de leur origine géographique (en grande partie issue de l'Union européenne), de leur origine sectorielle, ou de la taille des entreprises.

Nombre de répondants par sous-catégorie

Avant le 01/03/22	36
Après le 01/03/22	167
Groupes CA > 1,5 Md€	49
PME / ETI CA < 1,5 Md€	154
Entreprises implantées en France	135
Entreprises non implantées en France	68

Une enquête auprès de 501 dirigeants d'entreprises à capitaux étrangers, menée entre le 17 février et le 6 avril 2022

Pour intégrer la perception et les attentes des décideurs internationaux face à la crise de la Covid-19 sur l'ensemble du continent européen, une deuxième enquête, en ligne, a été conduite auprès de 501 dirigeants internationaux du 17 février au 6 avril 2022. Les dirigeants ont été interrogés dans 35 pays, en anglais. Tout comme la première enquête réalisée, la structure de l'échantillon est représentative des investissements internationaux.

Le recensement des implantations internationales en France et en Europe

Depuis 1997, l'EY European Investment Monitor (EIM) recense le nombre de projets d'investisseurs étrangers dans une quarantaine de pays européens, y compris en Russie et en Turquie. Le recensement prend en compte les annonces publiques et fermes d'investissements porteurs de créations d'emplois et les vérifie. Ces flux d'implantation et d'extension se situent dans une très grande variété d'activités et de secteurs, mais en excluent certains dont la logique d'implantation relève de facteurs d'attractivité, certes intéressants, mais structurellement différents des implantations industrielles, décisionnelles ou technologiques (tels que les hôtels, les surfaces de ventes ou de restauration). D'autres méthodes peuvent être utilisées pour le recensement de ce type de projets. Ainsi, celle de Business France intègre, en plus des emplois créés, les emplois maintenus par les investisseurs étrangers en France, ainsi que les créations et les sauvegardes d'emplois projetés sur 3 ans ; à l'inverse, l'EY European Investment Monitor se concentre sur les données au démarrage des projets, et ce de la même manière dans tous les pays européens (44 en 2021). Globalement, les tests de qualité et les croisements réalisés auprès des entreprises pour la constitution de la base de données de l'EIM permettent de garantir un niveau d'exhaustivité et de comparabilité unique en Europe.

Principales sources

EY (Knowledge, EYQ, FDI Center of Excellence), Bpifrance, Business France, Eurostat, FMI, International Federation of Robotics, INSEE, OCDE, OCO, OFCE, Oxford Economics, Trendeo, UNCTAD.

Remerciements

Merci à tous les dirigeants et experts qui nous ont confié leurs convictions et points de vue : Patrick Artus, Doris Birkhofer, Pascal Cagni, Thierry Herning, Gaël Itier, Matthieu Jehl, Christophe Lecourtier, Philippe Moreau, Amélie Vidal-Simi, et aux équipes EY qui ont réalisé ou contribué à cette édition 2022 du Baromètre de l'Attractivité de la France : Marie-Armelle Benito, Nicolas Bouchez, Caroline Bruneau, Yannick Cabrol, Elise Carrard, Aymeric de la Morandière, Pierre-Aymeric Dewez, Eric Fourel, Amélie Fournier, Maryse Fourquié, Alexis Gazzo, Famke Krumbmuller, Jérôme Larochette, Baptiste Leblanc, Virginie Lefebvre-Dutilleul, Marc Lhermitte, Jean-Pierre Lieb, Clémence Marcout, Aude Ménard, Antoine Moittié, Adèle Ouf, Fabien Piliu, Patrick Pudduy, Vincent Raufast, Emmanuelle Raveau, Fabrice Reynaud, Sylvie Sancho, Laure Sansonetti, Franck Sebag, Thomas Serusier, Jules Simonnet, Frantz Toussaint et Clément Visbecq.

Contact



Marc Lhermitte

Associé, EY Consulting,
Responsable du Programme
Attractivité, EMEA
marc.lhermitte@fr.ey.com

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY, présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes.

EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez vous rendre sur notre site ey.com.

© 2022 Ernst & Young Advisory.
Tous droits réservés.
Studio BMC France - 2203BMC066.
SCORE France N°2022-035.
ED None.

Document imprimé conformément à l'engagement d'EY de réduire son empreinte sur l'environnement.

Cette étude a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers.

ey.com/fr